

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER « MONTJEAN »

Le jeudi 12 juin à 20h30

→ 100 personnes du quartier étaient présentes

Présentation :

Madame Silvia GRECO – Maire-adjoint chargée de la Démocratie Locale.

Monsieur Eugène GOUGEON – Elu référent du quartier.

Monsieur Marc GRANIOU – Conseiller municipal.

Madame Agnès LEBON – Secrétaire de séance.

Madame Silvia GRECO ouvre la séance et elle explique ce qu'est un Conseil Consultatif de Quartier.

Monsieur Eugène GOUGEON :

Lecture de la Charte : après lecture Monsieur Eugène GOUGEON demande aux administrés s'ils ont des questions par rapport à la charte → pas de question.

Il présente un état des lieux concernant le quartier de Montjean.

- Il donne des précisions sur les feux tricolores, il explique qu'il est prévu trois programmations et les administrés devront choisir. Il précise qu'un cahier se trouve en mairie pour noter les doléances.
- Maison du gardien, il y a un projet de réhabilitation.

Question d'une administrée :

Pourquoi le cimetière n'est-il pas entretenu ?

Y a-t-il toujours un contrat avec la serre de Wissous ?

Réponse de Mr Stéphane LEGAY :

On ne renouvelle pas le marché d'Espace Vert. Nous sommes dans une période difficile, les finances de la ville sont catastrophiques (un audit financier est en cours) il invite les administrés à assister au conseil municipal du 30 juin prochain à 20h30.

Question d'un administré :

Quel est l'avenir du Quartier St Eloi ?

Il demande une réunion publique, car les gens sont inquiets. Il explique qu'une pétition est en cours et demande une réponse.

Réponse de Monsieur Eugène GOUGEON :

Le 19 juin une réunion est prévue organisée par Mr EFREMENKO Maire-adjoint chargé de l'urbanisme avec les présidents des associations riveraines concernées.

Une réunion publique pourra se faire fin juin ou début juillet pour pouvoir étudier toutes les possibilités pour modifier la circulation, le stationnement afin de trouver des solutions.

Intervention de Madame GRECO :

Les immeubles ne sont pas sortis de terre le mois dernier, il aurait fallu se mobiliser avant.

Un contrat a été signé.

Actuellement, il y a une négociation avec les promoteurs pour envisager des modifications :

- stationnements supplémentaires et que le dernier bâtiment soit construit ailleurs.

Question d'une administrée :

Une enquête publique a été effectuée en mairie. Où se trouvent les registres ?

Autre question :

Le logement social est très restreint à Wissous il va y avoir une augmentation de la population ce qui va engendrer des soucis pour l'école, la crèche, le collège et le parcours du bus 297.

Comment gérer cet avenir ?

Intervention de Monsieur Jean-Luc TOULY - Maire-adjoint chargé du Cadre de Vie.

D'abord il félicite les personnes qui interviennent et critiquent et qu'il faut s'unir sur le quartier St Eloi.

Réponse de Mr LEGAY :

Le Quartier ST Eloi :

- Le permis de construire a été délivré en toute légalité.
- Le service urbanisme a rencontré les promoteurs, nous n'avons pas encore de conclusion sur le dossier.
- Le bus 297 desservira le quartier par la route d'Antony et redescendra par Montjean et la PIC (Plate-forme Industrielle Courrier Paris-Sud Wissous). Un arrêt est prévu au centre omnisports du Cucheron.

Question d'un administré :

Est-il envisageable de quitter la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB) ?

Réponse de Mr LEGAY :

C'était un choix politique à l'époque, nous sommes liés par un contrat et ce contrat se termine en 2012.

Monsieur le maire est le 6^{ème} Vice-président de la CAHB chargé de l'assainissement, des eaux pluviales, de la voirie et du stationnement.

Il informe que la CAHB a financé pour la rue Charles Lindbergh les bandes rugueuses pour arrêter les rassemblements des motards le vendredi soir.

La Société LAFARGE Bétons va bientôt déménager, il n'y aura pas de construction d'immeuble sur le terrain.

Question de Mr MARTIN (quartier de Montjean) :

Il explique que les trottoirs ne sont pas larges et qu'il est obligé d'être sur la route pour circuler avec une poussette un vrai danger.

Il demande que les bus de ramassage scolaire se garent à l'endroit prévu et que la municipalité indique les stationnements.

Est-ce que la police municipale peut intervenir régulièrement et verbaliser ?

Question d'un administré (allée de la Badronnière une allée privée) :

Il nous indique où se trouve l'allée de la Badronnière. Elle se situe entre la rue Jean Mermoz et la rue du Bas des Glaises. Il demande un éclairage de l'allée, qu'elle soit entretenue et rétrocedée à la commune.

Réponse de Mr LEGAY :

Pour l'éclairage public de l'allée de la Badronnière, il a pris note et va se rapprocher du service pour avoir une réponse.

Intervention de Mr CHANDON habite (rue Jean Mermoz) :

Il demande du civisme de la part des riverains de la rue Jean Mermoz. Il explique que 4 pavillons sont sinistrés car impossible de pouvoir sortir et rentrer en raison de la vitesse des voitures ou de stationnements gênants.

Il félicite la nouvelle équipe municipale d'avoir pris les rennes de la commune.

Question d'une administrée :

Elle déplore le stationnement le dimanche car c'est un vrai danger pour les poussettes qui sont obligées d'être sur la route.

Concernant les sociétés CHEZE/COBATER, elle voudrait savoir s'il y a des contrôles des odeurs, des nuisances etc...

Réponse de Mr GOUGEON :

Effectivement, c'est une entreprise malodorante mais pas toxique. Il propose que les administrés précisent en mairie ou par courriers, les jours, l'heure et l'endroit où les odeurs sont les plus nauséabondes.

Intervention de Monsieur LEGAY :

Il explique qu'on ne peut pas faire partir les entreprises CHEZE/COBATER. Une action est menée depuis 1989.

Question de Mr MARCHAUDON (rue Michelet) :

Il indique chemin de la Vallée pas de visibilité pour les panneaux de signalisation, il demande si le Centre technique peut intervenir pour élaguer les arbres.

Il demande un passage protégé au niveau du magasin ED et de la rue Michelet : c'est une obligation.

Question d'une administrée :

Est-ce que la gare RER C sera réouverte ?

Réponse de Monsieur LEGAY :

Elle ne réouvrira pas. C'est impossible.

Question de Me DUPLIER (rue Gilbert ROBERT) :

La rue était anciennement dénommée chemin des Meuniers. Ne peut-on pas ajouter cette mention sur le panneau ?

Réponse :

Oui, cela va être fait.

Question de Me LEBINET :

Pas de réseaux internet un vrai problème

Intervention de Mr Marc GRANIOU :

Notre commune ne peut pas bénéficier d'un débit équivalent à certaines des Communes limitrophes.

Notre situation est la suivante : tous nos quartiers sont éligibles à l'ADSL avec des débits qui vont d'un peu moins de 512kbit/sec à environ 3,5 Mbit/sec.

Les raisons techniques qui expliquent ces limites sont liées à la distance qui sépare une habitation de la machine qui fait l'interface entre la fibre optique et le réseau cuivre (DSLAM ou NRA). Nous parlons ici du débit sur les câbles cuivre.

Cette machine qui est la propriété de France Télécom/Orange se trouve dans notre cas à Massy. La solution technique qui nous permettrait d'augmenter le débit pour une grande partie des quartiers de Wissous serait d'amener la fibre optique jusqu'à un nœud du réseau plus proche et de construire un nouveau NRA.

Cette solution technique aurait un coût que nous connaissons et qui est effectivement relativement élevé (environ 150 000 Euros). Cependant, le coût n'est pas l'obstacle principal pour mettre en place cet équipement. La volonté des opérateurs qui se partagent le marché est l'élément déterminant.

En quelques mots, les prix des forfaits proposés par les différents opérateurs ne dépendent que très peu du débit et les bénéficiaires non plus.

Dans une Commune telle que Wissous les abonnés existent et paient leur forfait correspondant au débit qui leur est proposé. Un nouveau NRA n'apporterait pas de nouveaux abonnés mais serait l'occasion d'une nouvelle répartition des abonnés existants entre les opérateurs qui se partagent déjà le marché de l'ADSL.

Aucun changement n'est attendu en 2008 concernant la mise en place d'un équipement de type (NRA).

Nous travaillons sur les différents leviers qui peuvent nous permettre de peser sur les opérateurs.

Des solutions existent en particulier pour couvrir des besoins professionnels. 3G ou lignes SDSL avec un débit remontant élevé de 2 à 8 Mbits/sec ; ces solutions sont beaucoup plus coûteuses que les forfaits des abonnés à l'ADSL, elles répondent également à un besoin différent.

Il convie les administrés à lui adresser par mail ou par écrit les demandes d'ouverture de ligne internet (pour connaître le nombre de demandes dans le but de montrer à France Télécom le réel besoin sur ces quartiers).

Question de Mr JARO :

Rénovation de la route des lacets de Montjean ?

Le passage piéton non sécurisé avant les lacets ?

Intervention de Mr CIRET (Bas des Glaises) :

Suite à l'intervention d'un administré concernant la prévention des inondations.

Il explique que depuis la réalisation de la station de régulation et d'épuration des eaux pluviales de Villemilan, il n'y a plus eu d'inondation dans le quartier des Glaises, mais que pour être entièrement tranquille il faudrait réaliser le bassin de confluence des rus de Rungis et des Glaises au bas des lacets de Montjean.

Réponse de Mr LEGAY :

Pour le passage piéton avant les lacets : étude en cours.

Réfection du site de Montjean à voir avec des partenaires pour réalisation.

Le parc de Montjean doit être préservé, il n'est pas question que le parc soit urbanisé.

Intervention de Mr GOUGEON :

Il précise que suite au remplacement d'une conduite d'eau la chaussée de la route de Montjean a été endommagée. Une réparation uniforme du revêtement Par goudronnage définitif sera réalisée le lundi 16 juin et le mardi 17 juin.

Une note d'information a été boîtée.

Election des membres du bureau

Parmi les administrés se sont proposés les personnes suivantes :

- Mr Patrick MONARD – rue André Thierry
- Mr Jean-Claude CIRET – Bas des Glaises
- Mr Joël BARBOT – Chemin des Meuniers
- Mr Xavier KOTELNIKOFF – Chemin des Meuniers
- Mr Christophe GUILLOTTE – rue André Thierry
- Mr Christian JARROT – rue Jean Mermoz

Veulent que les 6 personnes soient élues.

Intervention de Me GRECO :

Vous devez appliquer la Charte et désigner 4 personnes. Les membres du bureau peuvent élargir leur cercle de travail aux 4 autres personnes qui se sont présentées.

Une présentation de chaque candidat a été faite, mais ils ne veulent pas un vote à main levée, n'arrivant pas à se décider l'élection est reportée au vendredi 20 juin à 20h00.

Fin de la séance :

23h30

Séance du vendredi 20 juin 2008 à 20h00
Elections

➔ **45 personnes du quartier étaient présentes**

Présents en début des élections :

Monsieur Eugène GOUGEON – Conseiller municipal en charge de ce quartier.

Monsieur Marc GRANIOU – Conseiller municipal.

Madame Agnès LEBON – Secrétaire de séance.

Mr GOUGEON :

Réexplique brièvement en quoi consiste un conseil consultatif du quartier pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors de la réunion précédente.

Redonne la liste des personnes qui s'étaient présentées initialement :

- 1) Mr Patrick MONARD – Rue André Thierry
- 2) Mr Jean-Claude CIRET – Bas des Glaises
- 3) Mr Joël BARBOT – Chemin des Meuniers
- 4) Mr Xavier KOTELNIKOFF – Chemin des Meuniers
- 5) Mr Christian JARROT – Avenue Jean Mermoz
- 6) Mr Christophe GUILLOTTE – Rue André Thierry

Deux autres personnes proposent leur candidature :

- 7) Me Marielle AUBERT- Avenue Koenig
- 8) Me Roselyne YEREMIYEW – Bas des Glaises

Mr GOUGEON propose que chacun des candidats se présente rapidement.

- 1) Mr MONARD était absent lors de la présentation, il arrivera au vote.
- 2) Mr CIRET - n'a pas voulu se présenter
- 3) Mr BARBOT – aime Wissous, le bien être - a commencé une pétition pour le quartier St Eloi – pour pouvoir travailler ensemble.
- 4) Mr KOTELNIKOFF – Vit depuis longtemps à Wissous – a déjà fait partie d'un ancien comité de quartier avec l'ancienne municipalité. Mais il a été frustré car il n'a pas marché et souhaite recommencer pour s'investir de nouveau.
- 5) Mr JARROT – étant absent car il travaille, son épouse le représente – Il travaille chez VEOLIA et elle nous dit qu'il connaît bien les problèmes et souhaiterait faire partie des représentants du quartier.
- 6) Mr GUILLOTTE – fait déjà parti d'un comité syndical – pour être actif – jeune dynamique, sympathique et bonne ambiance.
- 7) Me AUBERT – vit depuis 17 ans à Wissous – professeur de yoga – se sent concerné par la vie du quartier.
- 8) Me YEREMIYEW – habite depuis 34 ans à Wissous, retraitée, 60 ans, contrôleur circulation aérien – sa fille vient de s'installer à côté du quartier St Eloi (Fribouli), 2 petits enfants, aime Wissous « un petit village », gros problème à l'Impasse des Glaises, il faut travailler tous ensemble pour trouver des solutions.

Mr GOUGEON propose de passer au vote.

- 1^{er} candidat – Mr Joël BARBOT avec 25 voix
- 2^{ème} candidat – Me Roselyne YEREMIYEW avec 25 voix
- 3^{ème} candidat – Mr Jean-Claude CIRET avec 20 voix
- 4^{ème} candidat – Mr Xavier KOTELNIKOFF avec 17 voix
Me Marielle AUBERT avec 17 voix

Mr GOUGEON propose de revoter à bulletin secret pour le 1^{er} et le 2^{ème} candidat ex aequo ainsi que pour le 4^{ème} candidat.

Me AUBERT décide de se retirer et laisse donc la place à Mr Xavier KOTELNIKOFF.
Mr Joël BARBOT et les autres candidats proposent de se concerter ensemble et d'éviter de recommencer à voter.

Après concertation, les membres du bureau se sont désignés comme suit :

Président : Mr Joël BARBOT
Vice-présidente : Me Roselyne YEREMIEYEW
Secrétaire : Mr Xavier KOTELNIKOFF
Secrétaire adjoint : Mr Jean-Claude CIRET

Fin de séance : 21h15